

LA FNME-CGT APPELLE : **GRÈVE LE 28 FÉVRIER** POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS SYNDICALES ET LE DROIT DE GRÈVE **NON À LA RÉPRESSION** CONTRE LES SALARIÉS ET À LA **CRIMINALISATION SYNDICALE**



Le Syndicat CGT ENERGIE 43 appelle à la grève l'ensemble des agents des IEG du territoire pour participer à une initiative IEG Régionale à Saint-Etienne

Départ du Puy : RDV covoiturage site de Sainte-Catherine 8h
Yssingeaux : Parking de la Guide 8h45

Faire taire les salariés qui revendiquent et cibler les militants est devenu le leitmotiv des directions des entreprises de l'énergie qui multiplient les procédures disciplinaires : mises à pied, rétrogradations, licenciements. Les directions utilisent aussi l'arsenal policier et judiciaire, comme lors des récentes grèves pour les salaires : interventions des forces de l'ordre sur les piquets de grève, convocations à la police, gardes à vue, poursuites au pénal.

En parallèle, ces mêmes directions remettent en cause le droit de grève, étendent des « réquisitions » infondées et des maintiens en poste illégaux, échauffant de nouvelles notes sur « la continuité du service public lors d'un mouvement social ».

Dernièrement, c'est la direction du RTE qui a franchi un cap intolérable en accusant 4 agents de cybercriminalité pour avoir mené des actions, en réalité symboliques et sans impact, sur le système électrique. Après 96 heures de garde à vue à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) en charge des dossiers de terrorisme, de contre-espionnage et de sabotage en cybersécurité, ces 4 collègues ont été licenciés de RTE.

Le 28 février, ils sont traduits devant le tribunal correctionnel de Paris.

Les directions veulent faire peur, museler la contestation de leurs stratégies et leurs choix financiers : gel des salaires, démantèlement du service public, externalisation, fermetures de sites... **Pour nos droits individuels et collectifs, le Service Public, nos conditions de travail, notre pouvoir d'achat, défendons nos libertés à s'opposer et à revendiquer.**

Le droit de grève et les libertés sont des droits à valeur constitutionnelle. La CGT apporte son soutien indéfectible pour défendre les collègues, les Camarades mis en cause et injustement sanctionnés.

Dans le cadre du préavis de grève pour gagner le retrait de la réforme des retraites, la FNME-CGT appelle à une journée de grève et de mobilisations le 28 février pour exiger la relaxe de nos 4 collègues du RTE.

jemesyndique.com

**POUR Y PARTICIPER, RAPPROCHEZ-VOUS
DES MILITANTS SYNDICAUX CGT**

**GRÉVISTES, MILITANTS SYNDICAUX :
NI VOYOUS NI CRIMINELS !**

**LE SERVICE PUBLIC
EST UNE ÉNERGIE
D'AVENIR**

**MOBILISÉS
POUR VOUS**